

ASSEMBLÉE NATIONALE
20 juin 2013

CONSOMMATION - (N° 1156)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 361

présenté par
M. Hammadi

ARTICLE 22

À l'alinéa 4, substituer aux mots :

« du quatrième »

les mots :

« de l'avant-dernier ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination rédactionnelle en lien avec la nouvelle rédaction de l'article L. 113-15-2 du code des assurances.